



# Syndicat Ufict-CGT de la CRAM Nord-Picardie

11 Allée Vauban 59662 Villeneuve d'Ascq Cedex  
tel /fax 03.20.05.81.27

## Lettre ouverte !

Monsieur le Directeur de la CRAMIF  
17-19 avenue de Flandre  
75954 Paris Cedex 19

Villeneuve d'Ascq, le 20 mai 2009

### **NON AU LICENCIEMENT DE NOTRE COLLEGUE Jean-Marie ANAVY !!!**

Notre syndicat a été alerté sur le licenciement pour « insuffisance professionnelle » de notre collègue Jean-Marie ANAVY.

#### **Cette tentative de licenciement contourne les droits des salariés définis par notre Convention Collective Nationale**

- *pas de communication du dossier et des éventuels faits reprochés*
- *pas de convocation des délégués du personnel lors de l'entretien préalable*
- *pas de possibilité de se défendre devant le Conseil de Discipline paritaire*

en « s'appuyant » sur une jurisprudence actuellement défavorable aux travailleurs.

Nous ne pouvons accepter que dans notre Institution dite « Sociale », nos employeurs fassent comme les pire des patrons : chercher à contourner le droit social par tout moyen, et se faire « juge » et « exécuter ».

#### **Si nos « employeurs » doivent innover, c'est dans le respect des salariés, leur bien-être et leur épanouissement !**

En l'espèce, c'est loin d'être le cas, puisque Jean-Marie ANAVY est soutenu dans ses démarches par des associations anti-racistes, qu'il a déposé plainte pour « harcèlement ».

Il est absolument inacceptable humainement que Jean-Marie AVANY en soit réduit à mettre sa vie en danger en faisant une grève de la faim depuis le 11 mai, devant les locaux de la CRAMIF.

#### **Nous exigeons la réintégration de notre Collègue, et le respect à l'avenir**

- des dispositions conventionnelles protégeant les salariés de l'arbitraire
- de l'intégrité physique et morale des salariés

Le syndicat Ufict-CGT de la CRAM Nord Picardie